

AVEAC
PROCES-VERBAL
de l'Assemblée générale
du mercredi 1 mai 2013, à 16h30,
à la salle du restaurant « La Grange » à Yverdon

Ordre du jour

1. Accueil et présences
2. Procès-verbal de l'AG du 2 mai 2012 à Lausanne
3. Admissions, démissions, mutations, effectif
4. Comptes, rapport de la commission de vérification, nomination des vérificateurs et budget
5. Rapport d'activité du comité
6. Remerciements aux membres démissionnaires / Nomination du comité
7. Désignation des délégué-e-s à l'AD du SER et à l'AD SPV
8. Site internet
9. TRIPAC, recours DECFO/SYSREM
10. Communications de la SPV
11. Divers et propositions individuelles

1. Accueil et présences

Mme Françoise Pochon, Vice-Présidente de l'AVEAC et présidente de l'AG ouvre l'Assemblée générale à 16h40 en souhaitant la bienvenue aux membres de l'AVEAC présents et aux invités, à savoir Mme Suzy Beysard - DGEO spécialiste en gestion scolaire, Mme Martine Cretegnny - SVTM, M. Laurent Emery - Répondant TM HEP Valais, M. Denis Leuba - Responsable didactique de l'Art à la HEP, M. Jacques Daniélou - Président de la SPV et M. Fabien Zadory - membre du comité cantonal SPV.

Elle excuse l'absence de Mme Anne-Catherine Lyon - Cheffe du DFJC, Mme Janine Jan - Chargée de mission à la Direction Pédagogique, Mme Anne-Claire Chaubert - Présidente de l'AVECIN, M. Cyril Petitpierre - Directeur de la formation à la HEP, M. Alain Bouquet - Directeur Général de la DGEO, ainsi que 17 membres de l'AVEAC.

2. Procès-verbal de l'AG du 2 mai 2012 à Lausanne

Le PV de l'AG du 2 mai 2012 à Lausanne est accepté à l'unanimité. Françoise remercie Frédérique pour sa rédaction et rappelle qu'il est disponible sur le site.

3. Admissions, démissions, mutations, effectif

Pierre annonce que 4 membres ont pris leur retraite et que 6 personnes ont rejoint notre association. L'AVEAC compte 73 membres honoraires et 211 membres en activité.

4. Comptes, rapport de la commission de vérification, nomination des vérificateurs et budget

Pierre présente les comptes du 2 mai 2012 au 30 avril 2013. Les recettes s'élèvent à fr. 4729,40.- et les dépenses à fr. 4477,60.-. Ce qui occasionne un bénéfice de fr. 251,80.- Il reste au 30 avril 2013 une fortune s'élevant à fr. 4969,90.-

M. Michel Allaz et M. Bertrand Raboud ont vérifié les comptes et donnent décharge au caissier. Les comptes sont acceptés à l'unanimité. En 2014, M. Michel Allaz sera remplacé par M. Olivier Dormond et M. Philippe Etter sera vérificateur suppléant.

Pierre présente le budget 2013 / 2014. Les recettes devraient s'élever à fr. 4675.- et les dépenses à fr. 4400.-

5. Rapport d'activité du comité

Jean-Claude remercie le comité pour son travail.

L'année fut riche, il lit le rapport. Le comité s'est réuni à 8 reprises, a rencontré le comité cantonal de la SPV, participé au groupe de travail pour la mise en place des OCOM, participé à la consultation du projet « cadre général de l'évaluation », sur l'avant projet du cahier des charges, écrit une lettre à Mme Lyon, organisé une visite d'entreprise, répertorié les mémoires TM, etc.

6. Remerciements aux membres démissionnaires / nomination du comité

Jean-Claude annonce que 5 personnes quittent le comité. Il s'agit de Françoise Pochon, Anne Rodigari, Frédérique Henry, François Corthésy et Jean-Claude Sahli. Frédéric prend la parole pour parler du parcours de chacun des membres démissionnaires et leur offre un cadeau au nom de l'AVEAC.

Un membre s'interroge sur le nombre élevé de démissionnaires. François explique qu'il souhaite quitter la SPV, de ce fait il est dans l'obligation de quitter l'AVEAC. M. Jacques Daniélou trouve cela regrettable et propose de faire une exception pour que François puisse continuer de faire partie de l'AVEAC, sans être membre de la SPV. Il rappelle que la SPV est aux côtés de l'AVEAC, qu'elle milite pour les 34 périodes et qu'il conseille à tous d'intégrer le comité. Il excuse officiellement le Comité Cantonal de la SPV des propos tenus dans le journal «Majuscule» concernant le passage à une classe salariale supplémentaire obtenue après 15 ans, qui ne concerne pas nos branches.

Jean-Claude explique que les membres démissionnaires ont participé depuis 4-5 ans au comité et que celui-ci doit se renouveler. Il rappelle le message de l'AG de l'année passée sur la part du colibri et nous lit celui d'Andy Warhol: «On dit que le temps change les choses, mais en fait le temps ne fait que passer et nous devons changer les choses nous même.» Il explique les statuts de l'AVEAC et fait des propositions. L'idéal serait qu'un membre TM et 3 membres ACT rejoignent le comité, ou que si seulement 3 membres rejoignent le comité, il faudrait voter une dérogation temporaire aux statuts. Si personne ne

souhaite rejoindre le comité, il faudra réfléchir à un groupe de travail, ou malheureusement convoquer une AG extraordinaire pour dissoudre l'AVEAC.

Les membres s'expriment pour proposer une dérogation afin de pouvoir être membre AVEAC sans être membre SPV, proposition de rémunérer cette fonction, etc. Denis Leuba, Claudine Bonzon et Martial Delacour rappellent à quel point il est important que les AC soient représentés.

Jean-Claude propose une pause de 10 minutes pour réfléchir à tout ça, puis il demande si Frédéric, Pierre et François seraient d'accord de fonctionner une année à trois. Ils acceptent et Gaëlle Repond propose son aide (de façon ponctuelle) au comité. M. Christian Martin propose au comité de faire plus souvent appel aux membres sur certains sujets. Jacques Daniélou invite le comité à écrire un article dans le journal «Educateur». Les membres votent et acceptent que le comité ait carte blanche pour travailler de manière différente et intégrer si possible d'autres personnes à les rejoindre durant l'année.

7. Désignation des délégué-e-s à l'AD du SER et à l'AD de la SPV

Anne, Françoise et François arrêtent leur fonction de délégués SPV. Elles seront remplacées par Mireille Vullioud-Savoy, Line Saegessenman et Catherine Marchand. Frédérique Henry, Frédérique Masullo-Schafroth, Catherine Quiblier, Jean-Claude Sahli, Pierre Croset, Frédéric Guggisberg, Bertrand Raboud et Jean-Maurice Mayencourt gardent leur fonction de délégués SPV.
Il n'y aura aucun délégué AVEAC pour l'AD du SER.

8. Site internet

François présente le site de l'AVEAC. Il montre la rubrique «ressources» et encourage les membres soit à mettre eux-mêmes leurs projets sur le site, soit à lui envoyer les documents pour qu'il puisse le faire. Sur le site figurera bientôt les titres des mémoires TM, qui sont actuellement déposés à la HEP.

9. TRIPAC, recours DECFO/SYSREM

M. Martial Delacour explique qu'après une centaine de courriels et trois audiences au TRIPAC, le dossier avance très lentement. La procédure suit son cours et la Présidente doit se mettre d'accord avec les avocats sur le choix des experts.

10. Communications de la SPV

Les communications de la SPV ont été faites au fur et à mesure de l'AG, notamment au point n°6.

11. Divers et propositions individuelles

Mme Valérie Marion Oltra s'inquiète des directives données par son Etablissement concernant les remboursements des frais et de ce nouveau système de gestion mis en place par l'Etat de Vaud, le «SAP». Jean-Claude lui conseille d'écrire à l'AVEAC, pour que le comité puisse transmettre à Mme Bossuat toutes ces questions.

Un membre s'inquiète du fait que les généralistes ayant une formation PIRACEF enseignent les ACT dans leur classe, mais aussi dans d'autres classes.

M. Denis Leuba propose une rencontre avec le comité de l'AVEAC pour analyser ce qui se fait et trouver des solutions pour que ces branches se développent. Il rappelle qu'il y a un lobby très fort à Bâle pour supprimer les AC et augmenter les sciences.

Mme Catherine Marchand pose la question sur l'organisation des OCOM dans les Etablissements. L'organisation dépend des Directions. Un élève de niveau II pourrait choisir une OS et pas forcément une OCOM. M. Jacques Daniélou demande qu'on lui transmette cette information par courriel.

La parole n'étant plus demandée, Françoise clôt l'AG à 19h20 et invite les personnes présentes à la verrée.

Froideville, le 20 mai 2013

Frédérique Henry